

Type	INSEE	intitulé de la servitude	commune	caractéristique	acte instituant la servitude	date de l'acte
EL7	364	Servitudes d'alignement.	FRIAUCOURT	Sur les terrains frappés d'alignement, sont interdits tous travaux confortatifs (renforcement de murs, soutiens, etc...) et l'édification de toute construction. Ces servitudes non aedificandi et non confortandi font l'objet de plans précis déposés en mairie		
I3	364	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.	FRIAUCOURT	Canalisation BOURSEVILLE - MERS (150mm) : zone non aedificandi de 6 mètres de largeur répartis de la manière suivante : 4 mètres à droite et 2 mètres à gauche de la canalisation dans le sens Bouseville-mers. Année de pose : 1976. Pression maximale de ser	D.U.P du 06.04.1976. (JO du 21.04.1976)	06/04/1976
I3	364	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.	FRIAUCOURT	Canalisation dite Branchement d'AULT (100mm) : zone non aedificandi de 4 mètres de largeur répartis de la manière suivante : 2 mètres de part et d'autre de l'axe de la canalisation. Année de pose : 1978. Pression maximale de service : 67.7 bar. Catégorie	D.U.P du 06.04.1976. (JO du 21.04.1976)	06/04/1976
I4	364	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	FRIAUCOURT	Lignes moyenne tension et basse tension ;Ce réseau fait l'objet d'un plan particulier joint au plan général des servitudes d'utilité publique au 1/5000 ème.) Pour toute précision complémentaire se rapprocher du service responsable. Les travaux à proximité		
PT2	364	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	FRIAUCOURT	Liaison Hertzienne AULT - WOINCOURT (Télécommunications) : * Zone spéciale de dégagement de 100 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le pl	Décret du 23.02.1990. Publié au JO du 01.03.1990. Plan FHR 022.	23/02/1990
A5	364	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (eaux usées ou eaux pluviales).	FRIAUCOURT	Des canalisations d'assainissement du réseau d'eaux pluviales passent en terrain privé. Se reporter au plan des servitudes pour leur localisation.		
ARCHE	364	Contraintes relatives aux sites archéologiques. (application possible de l'article R 111-3-2 du code de l'urbanisme. Décret n°77 755 du 7 juillet 1977- article 4). Le permis de construire ne doit pas compromettre la mise en valeur d'un site archéologique	FRIAUCOURT	Sites archéologiques de FRIAUCOURT (le détail est indiqué sur la liste et le plan ci-annexés). Le permis de construire ne doit pas compromettre la mise en valeur d'un site archéologique et peut être ainsi refusé ou soumis à prescriptions spéciales. Les i		
JS1	364	Servitudes de protection des installations sportives dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public.	FRIAUCOURT	Liste des installations sportives de FRIAUCOURT : - court de tennis de plein-air - plateau scolaire polyvalent - salle polyvalente	Loi du 16 juillet 1984	
PT1	364	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.	FRIAUCOURT	Station hertzienne de AULT (Télécommunication) : * Zone de garde radioélectrique délimitée par un cercle de 500 mètres de rayon dans laquelle il est interdit de mettre en service du matériel susceptible de perturber les réceptions du centre. * Zone de pr	Décret du 11 septembre 1995 Plan FH n°022 A au 1/25000.	11/09/1995